

REUSSIR

# PHR

## PAYSAN DU HAUT-RHIN

HEBDOMADAIRE AGRICOLE, VITICOLE ET RURAL

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024 • N° 41 • 4,20 €

f EAVPHR | Agriculture innovante | www.phr.fr

Assurance & Protection  
Épargne & Retraite



**CE NE SONT PAS LES IMPRÉVUS  
QUI VONT DIRIGER MON EXPLOITATION**

Assurance multirisque agricole

Abeille IARD & Santé : Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers en capital de 245 000 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 13 rue du Moulin à Paris - 92270 Bois-Colombes - 305 827 465 RCS Nanterre

<p><b>Mathieu LEMBERGER</b> 66 Av. de la République - 68000 COLMAR <b>03 89 41 30 45</b> m-lemberger@abeille-assurances.com N° Orias : 24001283 - www.oriass.fr</p>	<p><b>Christophe GUR</b> 70 rue de Mulhouse - 68400 RIEDISHEIM <b>03 68 30 81 30</b> gur@abeille-assurances.com N° Orias : 17003497 - www.oriass.fr</p>
---	---


### Entretien des paysages



## L'empreinte pastorale

Les agriculteurs de montagne sont les chevilles ouvrières de l'ouverture paysagère de nos massifs. Leur engagement permet de préserver des vues dégagées. Avec la vallée de la Bruche comme décor, les acteurs du pastoralisme se sont réunis lors des 39<sup>e</sup> rencontres nationales pour parler passé et avenir.

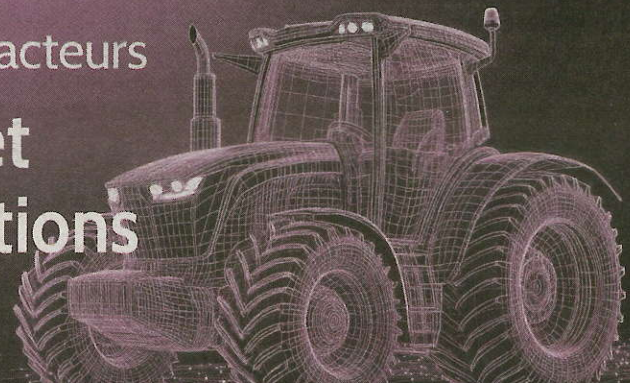
2-3



Dossier Tracteurs

## Puissance et transformations

pages 15-34



© AdobeStock



R-Pass

## Mauvaise passe



5

### INSTALLATION ET TRANSMISSION

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est vous accompagner dans tous les cycles de vie de votre exploitation agricole.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.  
BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images

BANQUE POPULAIRE **+X**  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE  
la réussite est en vous



**en bref**

La rentrée de l'élevage

## Enfin un gouvernement et des annonces

À Rennes, du 16 au 18 septembre, le Salon des productions animales-Carrefour européen (Space) a accueilli « 1 210 exposants présents dont 370 internationaux de 37 pays » et « 101 757 visiteurs (+ 12 % par rapport à 2023) dont 12 534 internationaux de 120 pays », ont indiqué ses organisateurs. Pour la première fois depuis 1995, aucun ministre français de l'Agriculture en exercice ne s'est rendu sur ce salon.

Quelques jours plus tard, s'est tenu le Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre. L'événement a accueilli « plus de 120 000 visiteurs ». Une croissance qui a aussi concerné les visiteurs internationaux (6000, soit + 20 % par rapport à 2023) et, dans une moindre mesure, les exposants (1750, + 4 %). Outre la nouvelle ministre de l'Agriculture Annie Genevard, le salon auvergnat a accueilli le Premier ministre Michel Barnier. Le signe d'une « très belle reconnaissance pour notre événement », s'est félicité Jacques Chazalet, président du Sommet. En pleine épizootie de FCO et de MHE, cette 33<sup>e</sup> édition a été marquée par des « conditions sanitaires difficiles », rappellent les organisateurs, qui soulignent avoir reçu l'aide de la préfecture et du GDS (groupement de défense sanitaire) du Puy-de-Dôme. Michel Barnier y a d'ailleurs annoncé « une enveloppe de 75 millions d'euros » (M€) pour indemniser les pertes directes des éleveurs dues à la fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO-3). Il s'agira d'aides directes de l'État, car ce sérotype arrivé en France début août est « émergent et pas pris en compte » dans les systèmes d'indemnisation existants, a rappelé le Premier ministre à la presse. Pour sa visite, le locataire de Matignon était accompagné du ministre de l'Économie Antoine Armand et de sa collègue de l'Agriculture Annie Genevard, qui a annoncé la veille le principe de ce fonds d'urgence, sans en dévoiler le montant. Le secrétaire général de la FNSEA Hervé Lapié a salué « une première avancée », mais qui « ne sera certainement pas suffisante, car les taux de pertes sont assez significatifs, à hauteur de 10 %, 40 %, voire 50 % dans les exploitations ». Selon cet éleveur de la Marne, la FNSEA estime les besoins « plutôt autour de 200 M€ ».

Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme

# Le pastoralisme, un atout pour

Les 39<sup>e</sup> rencontres nationales des acteurs du pastoralisme ont eu lieu du 25 au 27 septembre dans le massif des Vosges. Elles ont permis aux acteurs locaux de présenter les résultats des politiques paysagères engagées depuis plus de 30 ans. Des politiques aux résultats toujours fragiles, dans lesquelles les agriculteurs de montagne sont pleinement parties prenantes.

Terre de pastoralisme, « le massif des Vosges couvre une superficie de plus de 7 000 km<sup>2</sup>, recouvert aux deux tiers de forêt. Il s'étire sur 200 km du nord au sud, sur une largeur d'environ 60 km. Culminant à 1 424 mètres d'altitude, il a vu ses espaces ouverts façonnés par les éleveurs et l'activité d'élevage, au bénéfice d'une mosaïque de milieux naturels remarquables et d'un patrimoine paysager préservé. Les prairies permanentes, pelouses et landes constituent une part importante de l'identité et participent à l'attractivité du massif car elles composent le socle des territoires et de l'agriculture de montagne ».

Coorganisées par la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et le Parc naturel régional



Dans les années 1990, la déprise agricole a commencé à se faire sentir au Valtin avec l'arrêt d'activité des trois exploitants du village. Aujourd'hui, la municipalité dirigée par John Voinson tente de réouvrir certaines parties du ban communal, pour que des agriculteurs puissent y développer leur activité. © Florence Péry

des Ballons des Vosges, les 39<sup>e</sup> rencontres nationales des acteurs du pastoralisme ont eu lieu du 25 au

27 septembre. Deux jours et demi de visites et d'échanges qui ont permis aux acteurs locaux de présenter les actions menées depuis 30 ans en faveur des paysages de montagne et de la préservation des prairies en moyenne altitude : de la reconquête pastorale sur les terrains communaux ou privés à la préservation de la biodiversité, en passant par le soutien à l'économie agricole de montagne.

### « Pour s'installer ici, il faut être mordu »

Vendredi 27 septembre, les participants se sont rendus au Valtin, sur le versant vosgien du massif. Une localité qui fait partie de la Communauté de communes des Hautes-Vosges, laquelle réunit 22 communes. Celle-ci s'est dotée d'un plan de paysage, de lutte et



Marie L'hospitalier a présenté le guide « Créer, restaurer des prairies à flore diversifiée dans le massif vosgien et ses piémonts » paru cet hiver. Il recèle une mine de conseils.

## La vallée de la Bruche en exemple

Les 39<sup>e</sup> rencontres nationales des acteurs du pastoralisme ont débuté par une séance plénière qui a permis de poser les principaux enjeux relatifs au maintien de l'élevage et à la valorisation des prairies dans le massif. De nombreux élus et représentants de l'État y ont pris part, dont les députés Louise Morel et Hubert Ott, la commissaire à l'aménagement au massif vosgien Patricia Andriot, la conseillère d'Alsace Monique Houlne, la vice-présidente de la région Grand Est en charge de la montagne Denise Buhl, le président de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche Jean-Bernard Pannekoeck, le président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges Laurent Seguin, le sous-préfet Thierry Rogelet, ainsi que le président de l'Association française de pastoralisme Bruno Caraguel. Florent Campello, président de l'OS vosgienne, et Julie Diette, présidente de l'Association des producteurs fermiers de montagne, y représentaient le monde agricole. Au centre de cette plénière, les politiques mises en œuvre depuis 30 ans pour

soutenir le pastoralisme dans le massif vosgien, avec pour exemple la vallée de la Bruche.

Après un repas à la ferme publique du Bambois, à Plaine, les participants ont enchaîné les visites pour une demi-journée baptisée à juste titre « le bonheur est dans le pré ». L'occasion de découvrir le travail des associations foncières pastorales pour mettre en valeur les fonds de vallée, puis les actions menées à Bourg-Bruche, à Ranrupt et au Champ du feu concourant à articuler dynamique agricole et environnementale. Cette demi-journée, qui s'est achevée à la ferme des fougères, à Ranrupt, visait à illustrer la diversité des formes de pastoralisme à l'œuvre dans le massif.

Cheville ouvrière de ces rencontres, Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission paysage-environnement à la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, a été élu administrateur de l'Association française de pastoralisme au cours de l'assemblée générale de l'association qui a ouvert les travaux.

**LES MÉDIAS DES TERRITOIRES**

**ENQUÊTE DE SATISFACTION CONCERNANT LA DISTRIBUTION DE VOTRE JOURNAL AGRICOLE**

Vous ne recevez pas votre journal le **JEUDI** ou le  **VENDREDI** :  
 flashez ce QR code ou rendez-vous sur :  
[qrco.de/agri-abo](http://qrco.de/agri-abo)  
 pour **NOUS LE SIGNALER**.



Flashez-moi !

Dans ce numéro, un encartage **BEISER ENVIRONNEMENT** à disposition de tous nos abonnés.

**PHR**  
PAYSAN DU HAUT-RHIN

Édité par Société Anonyme d'Édition et de Publicité (SANEP)  
 13 rue Jean Mermoz - BP 40 - 68127 Sainte Croix en Plaine  
 Tél. 03 89 20 98 50 - www.phr.fr  
 Société anonyme, capital de 144 150 €, durée 99 ans

Principaux actionnaires : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Haut-Rhin, Chambre d'Agriculture Alsace, Sodiaal Union  
 Représentant légal / Directeur de la publication : Stéphane Janus  
 Rédactrice en chef : Margot Fellmann  
 Hebdomadaire - Prix de vente au numéro : 4,20 €  
 Abonnement annuel : 125,00 €  
 CPPAP : 0928 T 84079 - Dépôt légal : 10/2024  
 ISSN : 0184-8550

Caractéristiques environnementales :  
 Imprimé par : Rotochampagne  
 ZI de la Dame Huguenotte - 2 rue des Frères Garnier  
 52000 Chaumont pour EBRA Services  
 PEFC N° 10-31-3632. Origine géographique du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %  
 Papier issu de forêts gérées durablement.  
 Indicateur environnemental : Prot. : 0,011 kg/t  
 Journal habilité pour l'insertion des publications judiciaires et légales.

Rédaction  
 redaction@phr.fr - 03 89 20 98 55  
 Annonces légales et petites annonces  
 annonce@phr.fr - 03 89 20 98 50  
 Publicité  
 publicite@phr.fr - 03 89 20 98 58  
 Atelier graphique  
 compo@phr.fr - 03 89 20 98 54  
 Abonnement  
 abonnement@phr.fr - 03 88 56 90 75  
 Comptabilité  
 comptabilite@est-agricole.com - 03 88 56 90 77



# massif vosgien



Serge Sifferlen, président de l'association des fermiers-aubergistes du Haut-Rhin : « Les fermes-auberges sont nées ici, dans les Vosges ».

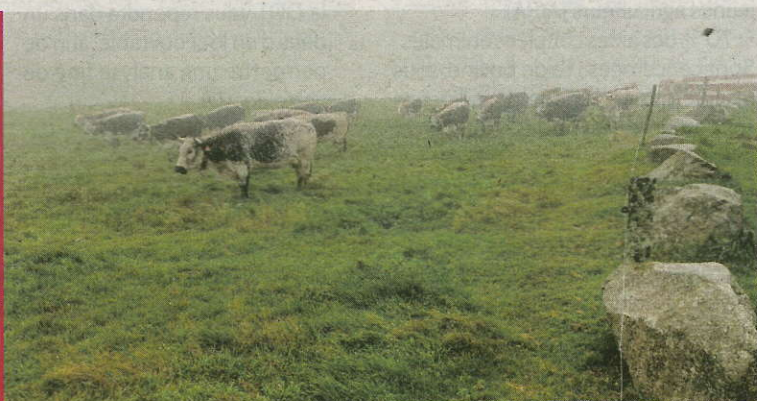
Ce plan a été élaboré dans un contexte marqué par « la sécheresse, les incendies de forêt, une tension très forte sur l'eau, un gros déficit de fourrage, une forêt qui gagne du terrain mais qui s'affaiblit et en même temps, une consommation de foncier et une urbanisation pas toujours maîtrisées », énumère Gérard Clément. Il contient six grandes orientations, dont l'une s'intitule « Pour une agriculture au cœur des politiques publiques ». Sans agriculteur pour maintenir les espaces ouverts, point de salut, dit en substance l'élu. Or, en montagne comme ailleurs, le nombre des agriculteurs diminue et le renouvellement des générations n'est plus assuré. « Pour s'installer ici, il faut être mordu », dit Gérard Clément, qui réclame un engagement des collectivités pour

maintenir l'agriculture sur le territoire. « La force publique doit être en action », dit-il avec force.

### Maintenir la pression

Adjoint au maire du Valtin, Daniel Michel rappelle que la commune comptait encore trois fermes dans les années 1984-1985. Puis, dans les années 1990, la déprise agricole a commencé à se faire sentir avec l'arrêt d'activité des exploitants. La municipalité a fait appel à des agriculteurs alsaciens et vosgiens de communes proches pour garder les paysages ouverts. Ne surnommait-on pas le Valtin « la petite Suisse vosgienne » dans les années 1950 en raison de ses pentes bien fauchées, vertes à souhait ? Les propriétaires privés, profitant du fonds forestier national, en avaient déjà reboisé une partie dans les années 1960 à l'occasion d'une première vague de départ d'agriculteurs. Quelques décennies plus tard, l'enjeu consiste à essayer de réouvrir ce qui peut l'être et à maintenir une pression agricole suffisante pour que les résultats perdurent. Dans certains secteurs en effet, tout le travail de réouverture paysager entrepris depuis les années 1990 se perd aujourd'hui, constate Daniel Michel. L'installation d'un jeune agriculteur, Charles Kuhlmann, est un facteur d'espoir pour la municipalité : elle a commencé à réouvrir des terrains communaux, dont certains classés Natura 2000, en y coupant les genêts et les arbres pour lui permettre de faire pâturer ses animaux.

d'adaptation au changement climatique. Elle a été, précise Gérard Clément, son vice-président, l'une des premières collectivités en France à élaborer ce document stratégique dont l'objectif est « d'anticiper les évolutions du paysage, de préserver l'identité du territoire et d'en développer les atouts ».



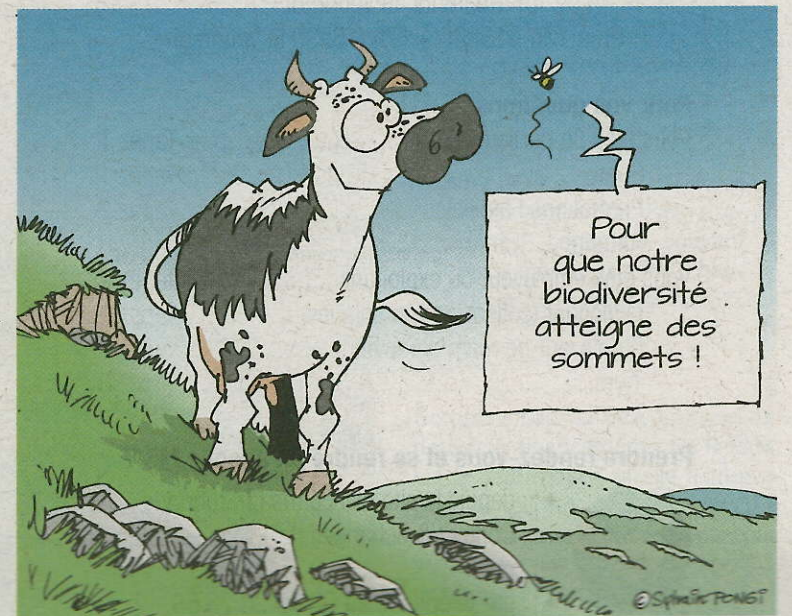
Depuis 20 ans, des travaux ont été menés pour acquérir des références sur la productivité, la valeur alimentaire des prairies de montagne et le lien avec la qualité des produits, a partagé Sylvain Plantureux, ancien enseignant à l'Ensaia de Nancy.

### De prairies et d'eau

Pour qu'une prairie produise un fourrage suffisamment abondant et de qualité, il faut parfois la rénover. Ancienne chargée de mission au Parc naturel régional des Vosges du Nord, Marie L'hospitalier a présenté le guide « Créer, restaurer des prairies à flore diversifiée dans le massif vosgien et ses piémonts » paru cet hiver. Il constitue la troisième étape d'un travail sur les prairies permanentes du massif des Vosges engagé en 2013 par les deux parcs naturels régionaux et leurs partenaires. Ce guide, qui s'adresse aux agriculteurs, mais aussi aux gestionnaires d'espaces naturels, répond à toute une série de questions pratiques : faut-il privilégier la régénération naturelle ou ressemer ? Avec quelles espèces ? Comment s'y prendre pour créer ou recréer des écosystèmes multifonctionnels, riches en biodiversité, productifs et capables de résister au changement climatique ? Il contient 27 fiches pratiques et bénéficie de retours d'expériences d'autres régions, voire d'autres pays.

En lien avec les Chambres d'agriculture, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges travaille sur un projet lié à l'abreuvement, signale Olivier Claude, directeur du parc naturel. Dans une trentaine d'années, il pleuvra toujours autant sur le massif, mais les précipitations risquent d'être plus brutales, ce qui nécessitera de stocker l'eau. Pas question de se lancer dans la construction de mégabassines, dit Olivier Claude. L'objectif est plutôt de contribuer au ralentissement de l'écoulement lors des forts épisodes pluvieux et de construire de petits aménagements, notamment pour abreuver les bêtes. Un voyage d'études a été organisé en Autriche il y a deux ans pour tenter de comprendre comment générer des points d'abreuvement, créer ou recréer des milieux humides dans le respect des milieux naturels. Des expériences sont en cours, indique le directeur du parc naturel, en insistant sur la nécessité « de trouver les bons compromis avec les services de l'État ».

### au Syl de l'actu



### « Là où les activités pastorales ont cherché à être discrètes, elles ont disparu »

Comment parler de pastoralisme sans parler de la race vosgienne et des fermiers-aubergistes ? Jean-Michel Curien, administrateur à l'OS vosgienne, a rappelé les hauts et les bas de la race vosgienne, de son apogée avant la Première Guerre mondiale, jusqu'à son déclin (3 000 têtes en 1973). Le plan de sauvetage de la race a permis à la vosgienne de faire son retour sur le massif. Le soutien des pouvoirs publics a été essentiel, comme l'a été l'engagement des éleveurs de montagne. La présence d'un schéma de sélection permettant d'améliorer les performances, l'utilisation de l'informatique au service de la recherche génétique, la transhumance ont été des facteurs favorables, souligne Jean-Michel Curien. Un travail sur la fromageabilité du lait de vosgienne est en cours, mentionne le représentant de l'OS pour qui « la vosgienne reste fragile » en dépit des efforts déployés.

Président des fermiers-aubergistes du Haut-Rhin, Serge Sifferlen a rappelé que les fermes-auberges « sont nées ici, dans les Vosges » et qu'elles constituent « l'ADN du massif ». Sans elles, le tourisme n'y serait pas aussi développé. Gilles Lochert, « marcaire de la quatrième génération » à la ferme-auberge de Firstmiss, a confirmé ses propos en apportant son témoignage d'éleveur de vosgiennes, de fromager et d'aubergiste, trois métiers qu'il pratique en famille du 15 mai au 15 octobre dans son établissement de la route des crêtes. Admiratif, Bruno Caraguel, président de l'Association française de pastoralisme, parle d'« un pilier de l'économie montagnarde ». « Vous avez quelque chose à partager, on sent que les liens que vous tissez génèrent quelque chose de très fort qui font que vous faites partie du paysage. Là où les activités pastorales ont cherché à être discrètes, elles ont disparu. »

D'autres projets sont en cours. Idéalement, la commune souhaiterait accueillir des agriculteurs avec des ovins et des bovins car « s'il n'y a que des vaches, les genêts vont repousser ». Autre difficulté : la forte densité de gibier sur le secteur, qui oblige à surveiller les clôtures et à les remettre

en état régulièrement. Il existe bien des plans de chasse, « mais ils ne sont pas toujours exécutés comme ils le devraient. C'est un gros souci pour installer des agriculteurs », reconnaît l'adjoint au maire du Valtin.

Florence Péry



Les hautes chaumes se caractérisent par une végétation particulière, adaptée à des sols pauvres et acides : gentiane jaune, fétuque, canche...